



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué
le mardi 17 octobre 2017 à 19h30*
à la salle du Conseil général, rue Haute 20, Colombier**

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbaux de la dernière séance
3. Rapport du Comité à l'appui du **Budget 2018**
4. Divers

La séance de la **Commission financière** (liste en dernière page) aura lieu le même jour à **19h00***, dans la même salle.

AU NOM DU COMITE

Annexes : PV de la dernière séance
Rapports du Comité
Liste des membres

Distribution : 21 Membres du Conseil intercommunal (e-mail)
7 Membres du Comité (e-mail)
7 Communes membres (e-mail)
1 Chef de station (e-mail)
1 Service de l'énergie et de l'environnement (e-mail)
3 Presse (e-mail)

Copie convocation : Service de la sécurité (réservation de 28 places de parc)

Procès-verbal du CONSEIL INTERCOMMUNAL de la STEP La Saunerie du 21 mars 2017

Date et heure:	mardi, 21 mars 2017, 19h30
Lieu :	Salle du Conseil général à Colombier
Président(e) :	R. Ronchi
Présent(e)s :	J.-D. Böhm, P.-A. Cachelin, C. Cuanillon, G. Di Giusto, J. Hosner,, J.-Ph. Junod, M. Lanthemann, A. Lazeyras, J.-P. Leuenberger, N. Mühlethaler, Th. Perret, L. Perrin, A. Rapin, M.O. Schürch, E. Stutz, J. Villat
Excusé(e)s :	J.-J. Wenger, G. Linder
Absent(e)s :	D. Sigg, P.-Y. Jeannin
Comité:	P. Bourquin, C. Bavaud, Y. Bussy, A. Doigo, Ch. Hostettler, J. Magnin, M. Rossi
Service technique :	D. Fahrni
Administration :	C. Fahrni

Ordre du jour :

1. Appel
 2. Procès-verbal des dernières séances
 3. Modification du règlement sur les finances autorisant le préfinancement
 4. Rapport relatif à la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2017
 5. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2016
 6. Informations du Comité
 7. Divers
-

1.Appel

Le président ouvre la séance et confirme l'ordre du jour qui est adopté sans changements. Il procède à l'appel des présences :

Conseil intercommunal : 17 présents, 2 excusés, 2 absents.

2.Procès-verbaux des dernières séances

PV du 18 octobre 2016: dans l'en-tête, il convient d'écrire "Comité communal", au lieu de conseil. Avec cette modification, le PV est adopté.

3.Modification du règlement sur les finances autorisant le préfinancement

M. Bourquin explique l'objet du 1^{er} arrêté, soit de modifier notre règlement pour permettre de préfinancer des investissements, comme l'admet la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC).

Quant au 2^e arrêté, il désigne les objets des préfinancements et le devenir d'un éventuel solde.

Le rapporteur, Th.Perret, communique le préavis favorable de la Commission financière qui propose à l'unanimité d'accepter les arrêtés.

J. Hosner: la commune de Cortaillod aimerait connaître tôt les montants à mettre au budget 2018, soit dès le mois d'octobre.

P. Bourquin: dans tous les cas, le comité vise à équilibrer les budgets.

Les deux arrêtés sont lus l'un après l'autre, puis votés séparément :

Le premier, puis le second arrêté sont acceptés chacun à l'unanimité.

4. Rapport relatif à la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2017

Le rapporteur communique que la Commission financière a adhéré à la proposition de désigner la fiduciaire Vincent Deagostini de Colombier comme organe de révision des comptes du syndicat.

Après lecture, l'arrêté est approuvé à l'unanimité des membres présents.

5. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2016

Perret La Commission financière a reçu à satisfaction toutes les réponses aux questions posées par les commissionnaires lors de la séance avec le Comité.

Il est constaté que les coûts par habitant s'élèvent à frs 79.57, en comparaison des frs 72.75 dans les comptes de l'année précédente.

La commission a approuvé les comptes à l'unanimité.

Le président résume les coûts par habitant. Aucune question n'étant posée dans le plénum, il poursuit par la lecture de l'arrêté article par article.

Finalement, le Conseil vote et approuve les comptes à l'unanimité.

6. Informations du Comité

Bourquin Comme nous savons, le biogaz de la STEP est valorisé par une installation CCF (couple chaleur-force), qui chauffe la STEP et produit de l'électricité. Elle couvre ainsi la moitié de nos propres besoins. Un moteur arrive en fin de vie, d'où la difficulté de trouver des pièces de rechange pour le moteur; toutefois, le chef d'exploitation a pu récupérer de vieux moteurs corrects de la STEP de Neuchâtel qui peuvent fournir des pièces durant 1-2 ans encore.

Sans remplacement à terme de l'installation CCF, les options consistent à investir dans un nouveau moteur, soit à le revendre en achetant du gaz naturel pour nos propres besoins.

La société Viteos serait ouverte à discuter de l'achat du biogaz, mais il faudrait alors prévoir d'étudier le séchage du biogaz, ce qui nécessiterait certains investissements.

Le Comité de la Saunerie examinera avec son chef d'exploitation les rapports entre le prix de vente et l'achat potentiel d'un nouveau moteur. Les propositions feraient l'objet d'un rapport au Conseil, éventuellement encore cet automne.

7. Divers

Communication des prochaines séances :

Budget: mardi, **17 octobre** 2017, à Colombier,
à **19h00** pour la Commission financière et à **19h30** pour le Conseil intercommunal

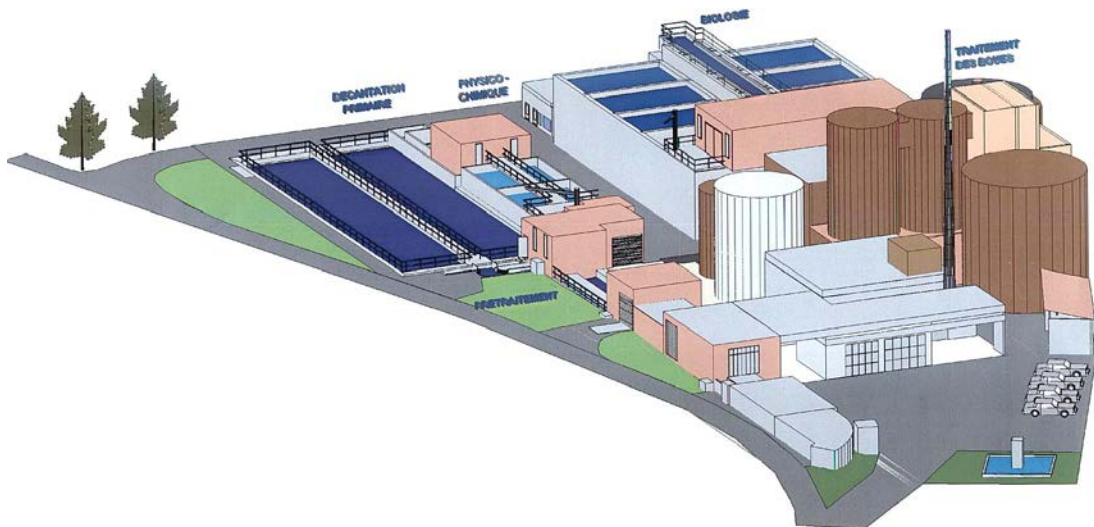
Ch. Hostettler remercie les membres du Conseil pour leur présence, ce qui s'avère en effet plus appréciable que lorsque le quorum ne peut être atteint qu'à peine.

Chambrelien, le 17 avril 2017

Pour le PV : E. Stutz

R A P P O R T

BUDGET 2018



RAPPORT BUDGET 2018

030 Charges de personnel

Les traitements et autres charges correspondantes s'alignent sur le système de l'Etat prévu au budget 2018 : augmentation d'un échelon selon la grille salariale de l'Etat.

031 Biens, services et marchandises

Alors que le budget 2017 prévoyait un total de charges net de Fr. 1'017'500.-, nous avons prévu au budget 2018 un total de charges net de **Fr. 953'970.-**.

309.001 Frais de formation

Suite au départ d'un collaborateur et des problèmes pour recruter du personnel, nous allons former un de nos collaborateurs afin qu'il puisse également participer au service de piquet. Cela soulagera l'équipe. Il va suivre le cours de base dispensé par la FES (Formation des exploitants de station d'épuration)

312.001 Electricité

Nous devons acheter la totalité de notre consommation d'électricité, notre biogaz étant revendu intégralement à Viteos.

312.003 Gaz

Nous devons acheter du gaz naturel pour chauffer nos boues, ainsi que nos locaux puisque nous revendons notre biogaz à Viteos.

313.001 Fournitures générales

Nous avons déduit les frais des consommables des moteurs à gaz vu que nous injectons notre biogaz dans le réseau.

313.002 Fournitures laboratoire

Nous avons fini nos essais sur le traitement biologique des eaux et revenons à une situation normale. Nous effectuerons nos analyses comme nous les faisons avant les essais.

313.011 Flocculants - épuration

313.021 Flocculants - grille épaissement

313.022 Flocculants - filtre à bande

Comme les autres années, toujours le même jeu entre achats groupés, consommations variables et absence d'inventaire en fin d'exercice. Une concurrence acharnée nous fait profiter de prix très favorables.

315.000 Entretien véhicules

En vue de l'expertise du véhicule de service, nous lui ferons subir une préparation en garage.

315.001 Entretien installations

Comme pour les fournitures générales, nous n'aurons plus de pièces d'usure à acheter pour nos moteurs

318.007 Honoraires révision comptabilité

Passage du contrôle restreint au contrôle ordinaire suite à l'application de la Loi sur les Finances Etat-Communes (LFinEC) qui induit une augmentation du travail de la fiduciaire et donc de ses honoraires.

318.013 Evacuation des boues

Comme mentionné depuis des années ce poste est très difficile à estimer, la quantité de boues dépend de très nombreux facteurs : pluviométrie, temps de séjour, contaminations, etc. La société Vadec a baissé de 30.- par tonne le tarif pour le traitement des boues.

352.000 Secrétariat, comptabilité

Ce montant n'a pas été revu depuis de nombreuses années et l'introduction de la LFinEC, du MCH2 et du Système de Contrôle Interne (SCI) induit une augmentation substantielle des heures consacrées à la comptabilité

434.010 Déshydratation boues externes

La commune de Rochefort va se raccorder à la STEP de La Saunerie, nous perdons ainsi notre meilleur client. Toutefois le bilan est neutre financièrement. Les coûts engendrés par la prise en charge de ces boues étaient intégralement supportés par la commune de Rochefort.

032 Intérêts passifs

Alors que le budget 2017 prévoyait un total de charges net de Fr. 76'400.-, nous avons prévu au budget 2018 un total de charges net de **Fr. 12'100.-**. Cette réduction est due à un emprunt de 1,8 million arrivant à échéance en 2017 et qui sera remboursé en grande partie par la trésorerie courante.

033 Amortissements

Alors que le budget 2017 prévoyait un total de charges net de Fr. 237'450.-, nous avons prévu au budget 2018 un total de charges net de **Fr. 255'333.-**. Nous avons commencé à amortir les nouveaux crédits.

034 Attribution à la réserve structurelle

La LFinEC autorise la constitution de réserve structurelle afin de pré-financer notamment des investissements importants. C'est le cas pour la rénovation des installations de la STEP (y compris l'intégration du traitement des micropolluants). Si le montant exact n'est pas encore déterminé, il dépassera largement la dizaine de millions de francs. Il est dès lors apparu judicieux de créer cette réserve dès 2016 et de l'alimenter annuellement.

045 Dédommagement des collectivités publiques

La répartition se base toujours sur le dernier recensement connu (dans ce cas celui du **31.12.2016**). Toutefois pour la Commune de Rochefort, celle-ci sera également raccordée vers le début de l'automne 2018 pour Les Grattes, Chambrelieu et Rochefort en plus de Montezillon. Nous avons dès lors tenu compte du prorata de la nouvelle population raccordée.

<u>Commune</u>	<u>Equivalent habitants</u>	<u>Répartition</u>
Milvignes	9'294	33.22%
Peseux	1'917	6.85%
Corcelles-Cormondrèche	4'733	16.92%
Boudry	6'116	21.86%
Cortailod	4'774	17.06%
Val-de-Ruz (Montmollin)	616	2.20%
Rochefort (au prorata)	530	1.89%
Total	27'980	

CONCLUSIONS

La charge par habitant se monte à **Fr. 75.03** en comparaison avec un montant de **Fr. 75.95** prévu au budget 2017 et de **Fr. 79.57** aux comptes 2016.

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions d'accepter le budget tel qu'il vous est présenté, en votant l'arrêté suivant :

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de la Saunerie à Colombier, dans sa séance du 17 octobre 2017,
vu le budget de l'exercice 2018 et le rapport du Comité du 21 septembre 2017,

a r r ê t e :

Article premier Est approuvé le budget de l'exercice 2017, qui comprend :

a) le budget du compte de résultats qui se présente comme suit:

Charges d'exploitation	Fr.	2'001'893.-
Revenus d'exploitation	Fr.	<u>-2'223'493.-</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	-221'600.-
Charges financières	Fr.	12'100.-
Produits financiers	Fr.	<u>-10'500.-</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	1'600.-
Résultat opérationnel (1 + 2)	Fr.	-220'000.-
Charges extraordinaires	Fr.	220'000.-
Revenus extraordinaires	Fr.	<u>-.-</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	220'000.-
Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)	Fr.	0.-

b) les crédits d'investissements autorisés selon les limites du frein:

Dépenses	Fr.	-.-
Recettes	Fr.	<u>-.-</u>
Montant total des crédits d'investissements	Fr.	0.-

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au service des communes.

Au nom du Conseil intercommunal
Le président: Le secrétaire:

Au nom du Comité
Le président: La secrétaire:

Au nom de la Commission financière
Le président: Le rapporteur:

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE A COLOMBIER

Chef de station : Denis Fahrni, 032 841 11 80
contact@steplasaunerie.ch / www.steplasaunerie.ch

Finances / secrétariat : Clovis Fahrni, clovis.fahrni@ne.ch 032 886 49 41

COMITÉ : (1 membre par commune)

Président : P. Bourquin **Vice-Pdt :** M. Rossi **Secrétaire:** C. Bavaud

Membres : **M. Patrick Bourquin**

Avenue de Beauregard 52, 2036 Cormondrèche
Tél. privé 032 731 35 52 / mobile 079 402 46 19
Email : patrick.bourquin@rpn.ch

Mme Christine Bavaud

Le Burkli 15, 2019 Chambrelien (Cmne de Rochefort)
Tél. privé 032 855 14 21 / mobile 078 664 20 19
Email : Bavaud@bluewin.ch

* **M. Pierre Quinche**

Rue Louis-Favre 10, 2017 Boudry
Tél. privé 032 842 28 07 / mobile
Email : pierre.quinche@ne.ch

* **Mme Angela Doigo**

c/o Administration communale, Courtils 28, 2016 Cortailod
Tél. mobile 076 822 22 53
Email : angela.doigo@gmail.com

* **M. Yanick Bussy**

c/o Administration communale, Rue Haute 20, 2013 Colombier
(Cmne de Milvignes)
Tél. mobile 079 770 47 85
Email prof. : yanick.bussy@ne.ch

M. Christian Hostettler

c/o Administration communale, Epervier 6, 2053 Cernier
(Cmne de Val-de-Ruz)
Tél. privé 032 857 11 38 / prof. 032 886 56 13 / mobile 079 228 76 31
Email : christian.hostettler@ne.ch

M. Michel Rossi

Château 11A, 2034 Peseux
Tél. privé 032 731 33 79 / mobile 079 206 68 33
Email : michel.rossi@ne.ch

